

## **Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> juillet 2024**

Présent.es : Amal, Elisabeth, Elise, Georgina, Jean-Luc, Loïc, Marie-Claude, Michel, Monique, Pierre, Véronique, Delphine

Absent.es : Camille, Fatiha, Marie-Hélène, Marie-Odile, Patrick A., Patrick J.

### **Demande de Médecins du Monde / mineur.es non accompagné.es**

Delphine, Elise et Véronique font part de leur rencontre avec deux membres de MDM (Médecins du Monde).

MDM demande l'aide de l'ASTI pour l'accompagnement juridique des MNA (mineur.es non accompagné.es) non reconnu.es dans leur minorité.

Depuis 2023, MDM fait évoluer son programme d'accompagnement des mineur.es et a transféré certaines missions vers d'autres acteurs.

La Boussole assure des besoins primaires, le CCAS la domiciliation.

En revanche, MDM n'a pas trouvé à qui transférer la partie juridique et ne pourra plus d'ici fin 2024 intervenir sur ce volet.

Cela concerne 10 à 15 mineur.es étranger.es par an auxquels l'administration n'a pas reconnu le statut de MNA : minorité et isolement familial.

L'aide demandée à l'ASTI comporte deux parties :

- orientation et accompagnement des mineur.es chez les avocat.es qui établissent les recours et font le suivi du dossier juridique.

- accompagnement des mineur.es près des ambassades ou consulats pour les démarches de consolidation de leur état-civil. MDM est en lien avec un réseau parisien de citoyen.nes solidaires qui attendent le jeune à la gare St Lazare et l'accompagnent pour les démarches.

MDM propose une formation, un tuilage et, dans un premier temps, un versement de la somme que leur association avait allouée à cette action.

Deux questions sont posées :

- A-t-on un groupe suffisant de personnes pouvant s'engager dans cette nouvelle mission ? Plusieurs sont déjà partantes.

C'est une opportunité à proposer à des personnes qui souhaitent s'engager à l'ASTI, plus intéressé.es par un accompagnement personnalisé auprès de jeunes que par des permanences d'accueil.

- Coût de cet accompagnement :

Pour cette mission, MDM a prévu un budget de 1000€ à 2000€ par an : billets de train, traductions d'acte, timbres fiscaux, ...

Dans un premier temps, en 2024 l'ASTI accompagne MDM dans cette mission et en 2025, MDM nous verserait la somme qu'ils avaient prévue pour cette mission. Hésitations du CA de l'ASTI quant à l'absence de financement à partir de 2026.

Nous sommes sensibles à la situation de ces jeunes brutalement sortis du dispositif d'aide sociale à l'enfance, situation encore plus catastrophique s'ils n'avaient plus d'aide pour être rétablis dans leur droits.

Le CA donne un accord de principe.

Il est décidé que :

- Delphine et Véronique rédigent un mail aux bénévoles et adhérent.es pour constituer un groupe assez conséquent.

- on en parle à Place aux Assos le 7 septembre.

- on finalise au CA du 9 septembre.

### **Approbation des comptes-rendus du précédent CA**

Les deux comptes-rendus sont approuvés.

### **Point Maison des Solidarités**

Dans le contexte des législatives, il a été décidé d'installer 2 banderoles sur les murs extérieurs de la MDS appelant à voter pour une société solidaire.

Après négociations avec Inolya, le loyer a été augmenté de 6,9%. Pour l'ASTI, il est passé de 10400€ à 11156€ pour l'année 2024.

Le groupe de recherche de nouveaux locaux continue à prospecter. Des élu.es de la mairie de Caen ont proposé une rencontre début septembre à ce sujet. C'est la première fois que la mairie prend une telle initiative.

### **Soutien financier à l'ASTI de Petit - Quevilly**

En février 2024, la préfecture a informé l'ASTI de Petit -Quevilly que l'association n'aurait plus de subventions politique de la ville ni de renouvellement des conventions de ses postes adultes relais, au motif du non-respect du Contrat d'Engagement Républicain.

Ce contrat, créé dans la loi « séparatisme » de 2021, conditionne les subventions des associations au fait de s'abstenir de toute action pouvant porter atteinte à l'ordre public.

Il est reproché à l'ASTI Petit-Quevilly d'avoir relayé un appel à un rassemblement à Rouen le 30 juin 2023, suite à la mort du jeune Nahel.

La situation de l'ASTI de Petit Quevilly montre la fragilité des associations aujourd'hui soumises à une loi attentatoire aux libertés de manifestation, d'expression.

Nous décidons de marquer notre soutien par un don de 1000 euros.

### **Point commission politique**

La commission politique demande de nouveau du renfort pour :

- répondre aux nombreuses sollicitations locales et nationales, à relayer ou pas

- réfléchir et trouver sous quelle forme exprimer notre opposition à ce qui est en train d'advenir ? Avec quels autres collectifs ?

Dominique F. a écrit un texte sur la préférence nationale qu'on a envoyé aux adhérents et fait circuler.

### **Astipéros**

Contact pris avec Daniel Véron, universitaire caennais, qui a fait des recherches sur le travail des personnes étrangères.

On retient la date qu'il propose : **le mercredi 2 octobre**. A la rentrée, on fera un appel à tous les bénévoles pour l'organisation.

### **Questions diverses**

- Préparation du 17 octobre

Au cours de deux matinées de juillet, Passerelle a prévu des rencontres avec les migrant.es participant à cette journée et des membres d'ATD.

- Recrutement à l'automne d'une nouvelle personne en service civique. Appel au remplacement de Jean-Luc dans la fonction de co-tuteur.

- Appel également au remplacement d'Elisabeth pour la co-animation de la réunion technique.

**Prochain CA lundi 9 septembre 2024 à 17h30.**